



## REGISTRE DES ARRETES REGLEMENTAIRES

### ARRETE N° 041-2021

**OBJET : POLICE MUNICIPALE – REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION – 6B RUE DU VENT D'AUTAN EN RAISON DES TRAVAUX DE TRANCHEE EN TRAVERSE DE CHAUSSEE REALISES PAR L'ENTREPRISE M.V.T.P POUR ENEDIS.**

NOUS, Evelyne THOREUX, Maire de la Commune de TADEN :

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU les dispositions du Code de la Route, ainsi que celles du Code Pénal,
- CONSIDERANT qu'il nous appartient, en vertu de nos pouvoirs de police de prendre toutes dispositions réglementaires de nature à assurer la sécurité publique dans les voies et places publiques, et sur les voies départementales situées à l'intérieur des agglomérations,
- CONSIDERANT les travaux pour le compte de ENEDIS réalisés par l'entreprise M.V.T.P sise « 9, rue de la Tramontane 22100 TADEN » à compter du 19 JUILLET 2021.

### ARRETONS

**ARTICLE 1** : La circulation (sauf riverains) et le stationnement sont interdits côté paire et impaire, au 6B rue du Vent d'Autan à TADEN à **partir du 19 Juillet 2021 jusqu'au 23 JUILLET 2021**, en raison des travaux de tranchée en traversée de chaussée réalisés par l'entreprise M.V.T.P sise « 9, rue de la Tramontane 22100 TADEN »

**ARTICLE 2** : La signalisation sera mise en place par l'entreprise M.V.T.P sise «9 rue de la Tramontane 22100 TADEN» chargée des travaux de voirie.

**ARTICLE 3** : L'entreprise M.V.T.P sise « 9, rue de la Tramontane 22100 TADEN » sera chargée de veiller au contrôle régulier de la signalisation temporaire mise en place pendant la durée des travaux.

**ARTICLE 4** : Ces dispositions seront applicables dès la mise en place de la signalisation réglementaire et les infractions seront constatées et poursuivies conformément à la réglementation en vigueur.

**ARTICLE 5** : Monsieur le Secrétaire Général de la commune de TADEN, Monsieur le Commandant de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera remise à, Monsieur le Directeur de la subdivision de l'A.T.D de DINAN..



A TADEN, le 16 juillet 2021,

Le Maire, Evelyne THOREUX